

**M.R.C. DES BASQUES
MUNICIPALITE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
PROVINCE DE QUÉBEC**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le mardi 14 décembre 2021 à 19 heures à la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du règlement établissant le programme triennal des immobilisations pour les années 2022-2023-2024 de même que le budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022.

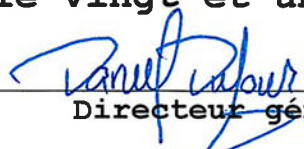
Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 20 décembre 2021 à 19 heures à la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

ORDRE DU JOUR

2. Adoption du règlement fixant les taxes foncières (générales et spéciales) ainsi que des autres modes de taxation (compensations ou tarifications) nécessaires à l'exercice financier 2022

Les questions relatives à ces sujets doivent être acheminées d'ici 14 h, le jour de la séance, à l'adresse courriel ddufour@saintjeandedieu.ca.

**DONNÉ à Saint-Jean-de-Dieu,
ce 26^e jour de novembre deux mille vingt et un**



Directeur général